

PLAN DE ZONAGE


Échelle 1/ 6.000^e

**4.1.2 - ZONAGE D'ENSEMBLE : FITIGNIEU
 - CHARANCIN - SAINT-MAURICE -
 LUTHÉZIEU - BIOLEAZ**

PROJET ARRÊTÉ
 par délibération du Conseil Municipal du :

PROJET APPROUVÉ
 par délibération du Conseil Municipal du :

Vincent BIAYS - urbaniste - 73000 Chambéry



Légende :

- Ua : Secteur urbain ancien du coeur de village et des hameaux
- Ub : Secteur d'urbanisation contemporaine de moyenne densité
- Uc : Secteur d'urbanisation contemporaine de faible densité
- Uep : Secteur à destination des équipements publics
- Ux : Secteur à destination des activités économiques
- 1AUX : Secteur à urbaniser à destination des activités économiques
- A : Secteur agricole
- Av : Secteur viticole
- N : Secteur naturel
- Nc : Secteur de la carrière

Éléments Informels du PLU

■ Permis de construire accordé ne figurant pas encore sur le cadastre

Règlements particuliers

- Secteur couvert par une OAP
- ★ Bâtiment d'élevage
- zh Zone humide
- + Patrimoine bâti remarquable
- Haie remarquable
- Arbre remarquable
- | Murs
- V Point de vue majeur
- ||| Espace paysagers remarquable
- ◆ Construction pour laquelle le changement de destination est autorisé